



Demandes d'aménagements d'examens et de concours des établissements pour les personnes en situation de handicap bénéficiant d'une prestation Handicap (droit ouvert par la MDPH).

Année scolaire 2024-2025

Les médecins désignés par la CDAPH et habilités à rendre un avis sur les aménagements des examens et concours pour l'année scolaire et universitaire 2024/2025, sont listés ci-dessous :

✚ Pour la Banque Commune d'Épreuves à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et Ile de France

Coordonnées organisme

Banque Commune d'Épreuves-BCE
Médecin généraliste
58, rue Carnot
92 300 Levallois Perret

Médecins désignés par la CDAPH

Docteur AISENBERG Charles

✚ Pour l'École Supérieure de Commerce Paris (ESCP)

Coordonnées organisme

PARIS CAMPUS / RÉPUBLIQUE
79, avenue de la République
75443 Paris cedex 11

PARIS CAMPUS / MONTPARNASSE
3, rue Armand Moisant
75015 Paris

Médecin désigné par la CDAPH

Docteur RONIN Sara

Docteur MONCHABLON Dominique

✚ Pour le Service de Santé étudiante, Université de Paris Sciences et Lettres (PSL)

Coordonnées organisme

Université PSL
60 rue Mazarine
75006 Paris

Médecin désigné par la CDAPH

Docteur COISPEAU Élodie

✚ Pour le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé, Université SORBONNE UNIVERSITE

Coordonnées organisme

Service de Santé Étudiante
Université Sorbonne Université
15 rue de l'École de Médecin
75006 PARIS

Médecins désignés par la CDAPH

Docteur ABRAVANEL Lise
Docteur BONARDEL Vanessa
Docteur CHANAL Clotilde
Docteur GUILLO Françoise
Docteur GUTH Pierre Christian
Docteur SARFATI Madeleine
Docteur SOUBRIER Philippe



✚ Pour le Service de Santé Etudiante, Universités Paris Cité, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Nouvelle, Paris 2 Panthéon-Assas

Coordonnées organisme

Service de Santé Étudiante
45 rue des Saints Pères
75006 PARIS

Médecins désignés par la CDAPH

Docteur BEKARI Omar
Docteur BETSCH Cécile
Docteur BONNETON Nadège
Docteur CHARASSON Frédérique
Docteur CLEMENT Thierry
Docteur COUTURIER Camille
Docteur DAHAN Martine
Docteur DE MAGNIENVILLE Jeanne
Docteur EICHER Sarah
Docteur FATOUT Aude
Docteur GEORGES Emmanuelle
Docteur GOFFINIER Corinne
Docteur HADJ-AHMED Lounès
Docteur KARSINTI Isabelle
Docteur PRUDHOMME Muriel
Docteur VICAIGNE Emmanuelle
Docteur WALTER Philippe
Docteur NOUVIAN Agnès
Docteur PHUNG THI To Lan
Docteur SAAB-THEYSE Fadoua

✚ Pour le Pôle santé de Sciences Po

Coordonnées organisme

Pôle Santé
Sciences Po
13, Rue de l'Université
75007 Paris

Médecin désigné par la CDAPH

Docteur ALONSO Eliana
Docteur TAPIE DE CELEYRAN Florence
Docteur ABRAVANEL Lise

✚ Pour la liste des Médecins scolaires de l'académie de Paris

Coordonnées organisme

MPSFE- Service médical faveur des élèves
Rectorat de l'académie de Paris
12 boulevard Indochine
75019 PARIS

Médecins désignés par la CDAPH

Docteur AUVRAY Caroline
Docteur BELENFANT Emmanuelle
Docteur BOUBAKER Yacine
Docteur BOUDERAH Karima
Docteur BUI Tu Vi
Docteur CAILLAUD Françoise
Docteur CALVARESI Anne
Docteur CARTACHEFF Ivan
Docteur CASAUBON-RIPAULT Géraldine
Docteur CHABALIER Floriane
Docteur CHEVALIER Louise
Docteur DE CORBIERE PARMENTIER Bénédicte



Docteur FREY Nathalie
Docteur IDRIZI Romain
Docteur LAFITTE Christine
Docteur LAMBERT Sabine
Docteur MARIEN-PRIEN Carole
Docteur MASSIN Véronique
Docteur MESENGE Christian
Docteur NATHAN Marianne
Docteur NGUYEN Christelle
Docteur PETITDEMANDE-COURTOIS Sarah
Docteur REVAULT Pascal
Docteur ROQUEFORT Sabine
Docteur WISSERIAT Christine

Pour tous les autres examens et concours : les médecins nommés à cet effet par l'autorité organisatrice de l'examen ou du concours, à défaut le médecin traitant du candidat.

✚ Pour le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)

Coordonnées organisme

Mission Handi'Cnam
292 rue Saint-Martin
75003 PARIS

Médecin désigné par la CDAPH

La désignation du médecin traitant du candidat est faite par défaut

Le médecin désigné par la CDAPH émet un avis d'aménagement d'examen ou de concours. La décision d'accorder ou non des aménagements revient à l'autorité administrative compétente pour ouvrir et organiser l'examen ou le concours, en prenant appui sur cet avis.

Seule la décision que prend l'autorité administrative peut faire l'objet d'un recours contentieux.

CDAPH du 19/11/2024